

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 FEVRIER 2020

Procès-verbal

Porteurs des voix des membres titulaires

Selon feuille d'émargement

Amis des Sentiers de Bry		Christian Lhullier
Amis randonneurs de la Bièvre		Philippe Mardon
AMLC		Françoise Piot
APSAP Emile Roux		Christian Laffitte
Association Escapades Buissonnières		Sylvie Fournier
Association Sportive Culturelle Santenoise		Michèle Neveu
Baladeurs Cristolliens		Jean Paul Gauchet
Choisy Sport Rando		Francis Barthez
Destin Envol		Patrick Le Goff
Gazelec CMCAS94		Pierre Scandella
INSERM	pouvoir à	Christian Govaerts
La Grolle Briarde		Christian Govaerts
La Queue qui Marche		Claude Dodo
Les Ailes sous le Pied		Franck Charbonnier
Les Sakodos		Geneviève Devynck
Loupiots Rando	pouvoir à	Sylvie Fournier
Marandollaise		Joseph Duprat
Nordique Saint Maurice		Lise Tauber
Rev'Rando		Alain Passelande
Sportive Amateurs Randonnée		Annie Monce
Union Sportive d'Ivry		Fabien Chaudouard
Union Sportive de Villejuif randonnée		Sylvie Simon
USF Rando		Marie-Jose Recouvré
Villiers Rando		Jean Pierre Duclos

Autres adhérents

Balin Michel	Gauchet Annie	Mu Catherine
Baques Michel	Gentil Valérie	Poliphène Anne-Marie
Besse Guy	Hoëppe Philippe-Jean	Pouyet Martine
Bourven Agnès	Hubert Michel	Renaut Marie-Jeanne
Carlier Martine	Lecornu Roger	Robert Jacky
Clément Marie-F.	Legrand Jacques	Robert Philippe
Constanty Alain	Marquié Claude	Rouard Roger
Dubois Christian	Masfaraud Philippe	Tréto Christine
Durand Jocelyne	Meunier Pascal	Valente Claude
Fau Agnès	Morvilliers Annick	Vasseur Patricia
Gatinois Etienne	Motteau Gérald	Wawrowicz Pascal

Comité Départemental du Val de Marne – C.D.R.P. 94 – val-de-marne@ffrandonnee.fr

s/c CDOS94 16 boulevard Raspail 94250 Gentilly ☎ 06 84 64 28 93

Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Comité Départemental du Tourisme - Code APE: 9312Z Siret: 448 401 075 00040
 Enregistrement Préfecture : W943000095 - Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IMO75100382 de la FFRandonnée

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr



Le vingt-neuf février deux-mille-vingt à neuf heures, les membres titulaires du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Val de Marne (CDRP94) se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la maison des syndicats Michel-Germa à Créteil sur convocation de la présidente du CDRP94 en date du 28 janvier 2020 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 février 2019
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2019
- 3) Présentation du Rapport moral et des Activités 2019 par les commissions
- 4) Perspectives 2020
- 5) Rapport commissaire aux Comptes, présentation du compte de résultat et bilan 2019, affectation du résultat (vote) après modification des réserves et reprise de provision pour charges exceptionnelles.
- 6) Part départemental Tourisme (vote)
- 7) Prise en charge des frais 2020
- 8) Budget 2020 (vote)
- 9) Sur-cotisation départemental saison 2020-2021 (vote)
- 10) Ratification des cooptations des administrateurs (vote)
- 11) Renouvellement partiel de Comité directeur (vote)
- 12) La licence fédérale 2020-2021 (vote)
- 13) Désignation des représentants à l'AG fédérale (3 personnes maxi) (vote)
- 14) Désignation des représentants à l'AG régionale IDF (10 personnes maxi) (vote)
- 15) Questions diverses

La séance est présidée par Chantal Michel, Présidente du Comité départemental, le secrétariat est assuré par Annick Morvillier.

Après vérification des signatures sur la feuille d'émargement, il apparaît que les membres titulaires présents et représentés totalisent 145 voix pour 174. Le quorum est atteint.

Au préalable, l'Assemblée demande que tous les votes, y compris ceux portant sur des personnes, se fassent à main levée. La demande est acceptée.

1] Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 Février 2019

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 février 2019.

☞ Résolution adoptée à l'unanimité.

2] Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 Février 2019

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2019

☞ Résolution adoptée à l'unanimité.

3] Présentation du rapport moral et des activités 2019 par les commissions

La présidente Chantal Michel donne lecture du rapport moral et d'activité. Elle rappelle que ce rapport ne donne pas lieu de vote par l'Assemblée Générale.

Chaque président de commission présente son compte-rendu d'activités :

Françoise Piot pour la santé, Marie-José Recouvré pour la marche nordique, Philippe Masfaraud et Annick Morvillier pour la formation, Philippe-Jean Hoëppe pour les sentiers-itinéraires, Patrick Le Goff (pour Jean Jacques Garreau) pour l'audax.

☞ L'Assemblée Générale déclare avoir entendu la lecture du rapport et des comptes rendus sur la vie du Comité.

.../...



4] Présentation du compte de résultat et bilan 2019

Patrick Le Goff trésorier présente et commente les comptes.

Rapport du Vérificateur aux comptes : Jocelyne Durand donne lecture de son rapport

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes sur les comptes annuels

- ✓ approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés, faisant apparaître un résultat excédentaire de 14031.30€.
- ✓ donne quitus au Comité Directeur de l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

☞ Résolution adoptée à l'unanimité

Affectation du résultat, modification des réserves

Patrick Le Goff expose les choix adoptés par le Comité Directeur et propose le vote

- ✓ l'affectation du résultat
- ✓ les modifications des réserves

☞ Résolution approuvée à l'unanimité

☞ L'Assemblée générale autorise le Comité Directeur à prélever des réserves les sommes nécessaires aux frais à engager sur les actions définies, sans changement d'affectation.

5] Perspectives pour 2020

Chaque Président de commission présente leurs objectifs et les dates de rencontres et manifestations.

6] Part départementale Tourisme

Le Comité ne demande aucune participation aux associations ayant demandé la co-organisation tourisme et voyages de la fédération.

7] Prise en charge des frais 2020

La formation des animateurs étant toujours une des priorités du Comité, le Comité renouvelle la prise en charge financière des stages.

Le récapitulatif des remboursements de frais est annexé au règlement intérieur.

Chacun peut consulter ce règlement sur le site du Comité.

8] Budget 2020

Les documents ont été diffusés à chaque membre titulaire, Patrick Le Goff en fait une présentation commentée simplifiée.

☞ L'Assemblée générale approuve le budget de l'exercice 2020 pour un total 54845€

☞ Résolution adoptée à l'unanimité

9] Sur-cotisation départementale saison 2020-2021

Le Comité ne demande aucune sur-cotisation aux clubs.

10] Ratification de cooptation d'Administrateur

Philippe-Jean HOËPPE coopté par le Comité directeur du 4 novembre 2019 dans la fonction d'Administrateur, Président de la Commission Départementale des Sentiers-Itinéraires suite à la démission de Gérald Motteau ayant des soucis de santé.

☞ Résolution adoptée à l'unanimité



11] Renouveau partiel des administrateurs

Se présentent dans le collège général

- Marie-françoise Clément,
- Claude Goron,
- Patrick Le Goff,
- Philippe Masfaraud,
- Pascal Meunier,
- Marie-José Recouvré

Chacun est élu avec 145 voix présentes ou représentées.

☞ L'Assemblée Générale les nomme en qualité d'administrateurs dans le collège général.

12] La licence Fédérale 2020-2021

Chaque membre titulaire a eu tous les détails concernant l'augmentation de 1€.

24 membres titulaires présents ou représentés votent :

- contre 17
- pour 6
- abstention 0

☞ Cette augmentation est refusée à la majorité.

13] Désignation des représentants à l'AG fédérale : 3 personnes maximum

Se proposent pour représenter le CDRP94 :

- Philippe-Jean Hoëppe (porteur de voix)
- Philippe Masfaraud (suppléant)

☞ Candidatures adoptées à l'unanimité

14] Désignation des représentants à l'AG régionale IDF : 10 personnes maximum

Se proposent pour représenter le CDRP94 :

Martine Carlier, Jocelyne Durand, Marie-José Recouvré (porteur de voix) Lise Tauber (suppléante)
Philippe-Jean Hoëppe.

15] Questions diverses

Aucune question particulière n'est posée.

L'Assemblée est close à 12h40.

Chantal MICHEL
Présidente

Annick MORVILLIER
Secrétaire